



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bassin de Lacq

Question écrite n° 6619

Texte de la question

M. David Habib souhaite interroger Mme la ministre déléguée à l'industrie sur la reconversion industrielle dans le bassin de Lacq et, plus précisément, sur la part que doit prendre le groupe Elf Aquitaine dans le maintien et le développement de l'activité et des emplois dans cette zone à laquelle il doit sa naissance et son essor. Exploité depuis sa découverte il y a 50 ans, le gisement de Lacq a assuré à la France une grande partie de son indépendance gazière. Mais ce gisement est aujourd'hui en voie d'épuisement. Tant les autorités locales que la population sont mobilisées pour préserver leur bassin d'emploi et le développer. Le savoir-faire résultant de 50 ans d'expérience dans le domaine de la chimie, les infrastructures et moyens industriels existants sur place, les nombreux investissements et aides que les collectivités publiques ont apporté, font du bassin de Lacq un site exceptionnel. Tout cela ne doit pas être perdu. Des perspectives de reconversion, notamment dans le secteur de la chimie fine sont possibles et souhaitables : toutes les conditions techniques et humaines sont réunies. Malheureusement, pour que ce projet puisse aboutir, il manque l'indispensable engagement du principal industriel concerné, le groupe TotalFinaElf. En effet, sans garanties d'investissement apportées par ce groupe, il sera impossible de maintenir l'activité sur place à son niveau actuel ; de plus, cette « caution Elf » est une condition préalable pour nombre d'investisseurs à l'heure de décider d'une implantation sur le site de Lacq. En 2001, sur le dossier récurrent et ancien de CRETACE 4000 (procédé d'injection d'eau salée dans le sous-sol béarnais), le gouvernement Jospin avait enfin dénoué une situation bloquée en autorisant juridiquement l'activité. Du côté des industriels, et concrètement du groupe TotalFinaElf, la contrepartie résidait dans un engagement à investir et à créer des emplois sur le bassin. Cet engagement n'est aujourd'hui toujours pas respecté. En conséquence, il demande instamment au Gouvernement de tout mettre en oeuvre et de presser le groupe Elf afin qu'il respecte des engagements déterminants pour « l'après Lacq ». Il y va de l'avenir très prochain et durable de tout le bassin de Lacq et, plus généralement, du département.

Texte de la réponse

L'essor industriel du bassin de Lacq a été largement lié à l'exploitation du gisement de gaz naturel découvert il y a cinquante ans. A partir de ce gisement, s'est développée une activité chimique qui est aujourd'hui un point fort industriel reconnu du bassin de Lacq. Celle-ci a désormais une dynamique propre qui va au-delà des activités liées à l'exploitation du gisement de Lacq, telles que la thiochimie ou la chimie de l'éthylène. Le déclin naturel du gisement de Lacq dont la production s'est élevée à 2,58 milliards de mètres cubes de gaz brut en 2002, après avoir atteint un pic de près de 11 milliards de mètres cubes en 1980, devrait conduire à terme à la fin de l'exploitation gazière, qui pourrait intervenir vers la fin de la décennie en fonction de l'évolution des paramètres économiques. Cet arrêt inéluctable de l'exploitation aura nécessairement des conséquences sur l'ensemble de l'activité du bassin de Lacq et, en premier lieu, sur les industries liées. Il importe donc de mettre en oeuvre une politique active de redéploiement industriel dans cette perspective. A cet effet, le Comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire (CIADT) du 18 mai 2000 a prévu un ensemble de mesures parmi lesquelles la mobilisation de moyens financiers importants dans la mise en oeuvre du contrat de plan Etat-région. L'éligibilité de la zone aux fonds structurels européens et à la prime d'aménagement a été reconduite. Il

est aujourd'hui essentiel que tous les nombreux projets soutenus dans le cadre du CIADT et qui nécessiteront l'implication de tous les partenaires locaux soient menés à bien. Parmi les partenaires dont la mobilisation est nécessaire pour réussir le redéploiement industriel du bassin de Lacq figure le groupe TotalFinaElf. Celui-ci a réaffirmé sa volonté de rester un acteur majeur du bassin par ses activités chimiques et par la poursuite de ses actions en matière de prospection d'entreprises nouvelles. Des actions concrètes sont aujourd'hui en cours, notamment au travers de l'action de la Société de financement régional Elf Aquitaine (SOFREA) et de la participation, au côté de partenaires publics, à des actions de prospection ciblées en particulier sur le secteur de la chimie fine. Le Gouvernement souhaite que ces actions se poursuivent et sera particulièrement attentif à ce qu'elles se déroulent conformément aux engagements et produisent des résultats tangibles afin que la reconversion du bassin de Lacq s'effectue dans les meilleures conditions possibles.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6619

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2002, page 4240

Réponse publiée le : 3 février 2003, page 834